



# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



Organisme Formateur

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat NA de niveau départemental Dordogne

295 bd des saveurs Créavallée Nord

24660 Coulounieix Chamiers

Tél. : 05 53 35 87 00

Email : [carole.bonnet@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:carole.bonnet@cma-nouvelleaquitaine.fr)

Site Internet : [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com)

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification délivrée en avril 2021 au titre de  
catégories d'actions suivantes :  
ACTION DE FORMATION  
APPRENTISSAGE  
VAE



## LE MOT DU PRESIDENT

Dans un monde où les métiers sont en pleine mutation et où les pratiques et les législations évoluent à toute vitesse, les dirigeants d'entreprise, les conjoints ainsi que leurs salariés doivent savoir s'adapter rapidement pour rester acteurs dans le changement.

Ce sont autant d'opportunités, mais aussi de situations auxquelles nos entreprises artisanales pourraient être confrontées.

Que ce soit au niveau, législatif, réglementaire, financier, commercial et plus spécifiquement technique, il apparaît prioritaire, face à ce monde en pleine mutation, de renforcer les compétences de l'entreprise quelles qu'elles soient, et donc il devient urgent, de se former aux nouvelles pratiques.

Ces sujets, au même titre que le développement de l'entreprise, et la qualité de vie au travail sont autant de thèmes que souhaitent aborder aujourd'hui votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat par le programme de formation mis en œuvre par son **organisme de formation professionnelle et continue**.

Ses agents, sous l'impulsion de vos élus, travaillent au développement d'actions de formations réactualisées en permanence et en adéquation avec vos besoins et attentes. Dispensées par des **experts dans leur domaine**, ces formations assurées dans nos locaux, dans votre entreprise ou à distance, permettent d'obtenir rapidement les informations indispensables pour être à jour dans ses connaissances, mais surtout engager le repositionnement nécessaire au développement de votre activité.

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat est spécialiste de la formation dans des thématiques très ciblées : la gestion d'entreprise, la stratégie commerciale, le développement numérique, mais aussi développe une offre plus spécifique en partenariat avec vos organisations professionnelles (Alimentaire, Taxi, Ambulance, Ameublement Métiers d'Art...)

Chaque année, votre CMA développe plus de 30 formations et forme plus de 850 stagiaires.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous compter parmi les stagiaires que nous aurons formés.

Sachez compter sur nous pour prendre en compte votre demande et vous accompagner tout au long de votre vie professionnelle.

**Didier GOURAUD**

Président de la CMA NA 24

# PRESENTATION CMA NA 24 & son Organisme de Formation

Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine est l'organe représentatif des intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et des collectivités sur les 12 départements. La CMA NA est l'interlocuteur privilégié pour accompagner le créateur ou repreneur d'entreprise, le chef d'entreprise artisanale, son conjoint, ses salariés, et apprentis dans chaque étape de leur vie professionnelle : formation, accompagnement, conseils pour les artisans dans la création, la reprise, le développement et la transmission d'entreprise, la formation initiale et continue, le recrutement...

Les 12 Chambres départementales de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle Aquitaine (CMANA) accompagnent plus de 193 312 entreprises artisanales dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, des services et de la production et leurs 184 696 salariés (source RM au 12/31/2022).

La CMANA Dordogne en 2022 a quant à elle :

- accueilli 2100 porteurs de projets de création reprise d'entreprise
- enregistré 1911 immatriculations
- compte 16 989 ressortissants

De par ses compétences, elle assure une mission de former les jeunes, les porteurs de projets, les salariés, les conjoints et les dirigeants d'entreprise et en 2022 :

- 1 676 personnes se sont formées dont 888 apprentis

Les deux établissements de la CMA Dordogne :

## Le service Formation Continue

Pôle InterconsulaireCré@vallée  
Nord  
295 Boulevard des Saveurs  
24660 Coulounieix-Chamiers  
05 53 35 87 00

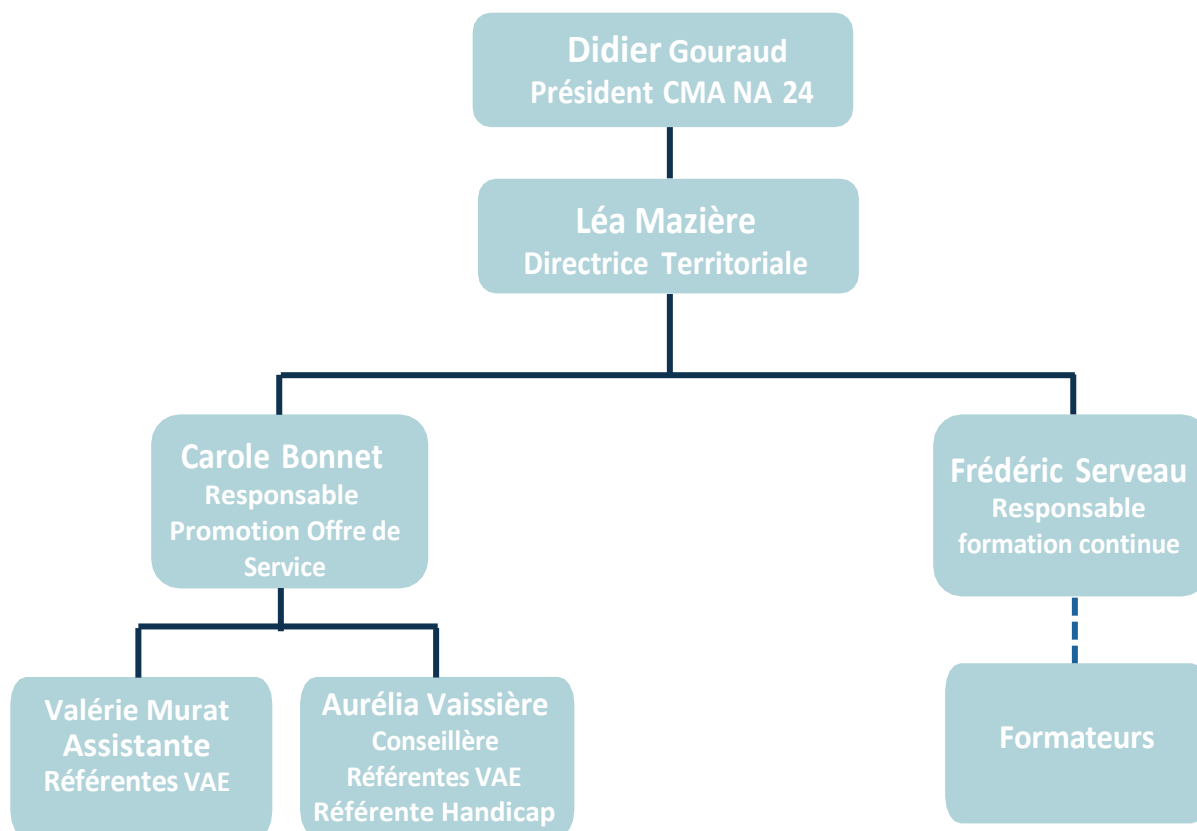
## Le CFA des Métiers

16 avenue Henry Deluc  
24 750 Boulazac-Isle-Manoire  
05 53 02 44 70

## Nos valeurs

Attachée à la notion de service public en cultivant sa présence au cœur des territoires urbains mais aussi ruraux, la CMA24 travaille également à développer une offre de service qualitative, animée par des collaborateurs experts qui s'emploient à apporter une réponse spécifique à chacun de ses clients : apprentis, porteurs de projet à la création et à la reprise d'entreprise, artisan salarié ou chef d'entreprise artisanale.

# ORGANIGRAMME



## CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT Nouvelle-Aquitaine DORDOGNE

Cré@vallée Nord – 295 Boulevard des Saveurs 24660

COULOUNIEIX - CHAMIER

Tél. : 05 53 35 87 00

Internet : [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com) - Courriel : [conseil@cm24.fr](mailto:conseil@cm24.fr)

Siret : 130 027 923 00 148 - APE 9411 Z

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine

Centre de formation taxi agrément 19007 août 2019 pour une durée de 5 ans.

Retrouvez toute notre offre de formation sur  
[artisanat24.com](http://artisanat24.com)

# VIE PRATIQUE DU STAGIAIRE

## Accès au site de formation

Le site se situe au 295 Bd des saveurs Créa@vallée Nord 24660 Coulounieix Chamiers

Il est accessible directement,

- Par vos propre moyens **sortie 15 de l'autoroute A89.**
- Par **la ligne 11** des bus qui relie la gare et les centres ville de Périgueux et Bergerac
- Par **la ligne L9** des Transports urbains de l'Agglomération du Grand Périgueux
- Par **taxi via le GIE de Périgueux**
- 

Le stationnement est possible :

- Sur le parking voiture et cycles du Pôle Inter consulaire (400 places Gratuites)
- Sur l'espace de co-voiturage à proximité de la sortie 15

## Accessibilité

La CMA24 peut étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui désirent suivre une de nos formations afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap. Pour toute information contacter notre référente handicap Aurélia Vaissière par mail : [aurelia.vaissiere@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:aurelia.vaissiere@cma-nouvelleaquitaine.fr) Retrouvez le Registre Public accessibilité de nos locaux sur [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com)

## Horaires

Le hall d'accueil du pôle inter consulaire ouvre **à 8h00 le matin.**

Les horaires des formations sont habituellement celles-ci : **9 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h.**

Cette programmation peut être modifiée en accord avec le formateur référent et l'ensemble du groupe.

Une hôtesse d'accueil vous accueillera et préviendra votre interlocuteur principal (formateur et/ou conseiller formation, responsable de l'OF) pour vous accompagner dans la salle de formation.

Pour toute demande, vous pouvez contacter :

**Carole BONNET**, Responsable de l'Offre de service au **05 53 35 87 18**

mail : [carole.bonnet@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:carole.bonnet@cma-nouvelleaquitaine.fr)

**Aurélia VAISSIERE**, Conseillère Promotion offre de service au **05 53 35 87 00**

mail : [aurelia.vaissiere@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:aurelia.vaissiere@cma-nouvelleaquitaine.fr)

**Valérie Murat**, Assistant administrative, au **05 53 35 87 41**

mail : [valerie.murat@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:valerie.murat@cma-nouvelleaquitaine.fr)

## Signalétique affichée dans les locaux

Pour faciliter l'orientation des stagiaires dans les locaux :

- Chaque lieu d'intervention est signalé
- Un affichage sur le lieu d'accueil précise la nature et le lieu des actions collectives réalisées au cours de la journée

## Restauration

### Organisation

Le déjeuner est généralement prévu de 12h00/13h30 mais cet horaire peut être modifié à la demande.

### Lieux de restauration

Aucune restauration n'est prévue au sein du pôle inter consulaire ; selon l'organisation, **un déjeuner** pourrait vous être proposé dans les salles réservées à cet effet.

Selon vos envies, vous pouvez opter pour ces différents points de restauration :

### Restaurant :

- **L'Escale** RN 21. A 89 Sortie 15 Borie Marty Cré@vallée Sud 24660 - Notre Dame De Sanilhac - tél **05 53 13 74 36**
- **LE BŒUF CANARD** 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac - tél **05 53 45 71 66**
- **La Fanole** Plancheix, 24660 Coulounieix-Chamiers - tél **06 71 18 86 06**

### Plats à emporter, restauration rapide :

- **PATAPIN** 558 Boulevard des saveurs Cré@vallée Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers - Tél **05 53 07 80 77**
- **MC DONALD'S** Route Nationale 21 ZC La Couture - Centre commercial Super U, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac - Tél **05 53 04 44 56**
- **La Boulange** Le Bourg, 24660, Coulounieix-Chamiers - Tél : **05 53 35 48 92**
- **Au Tour du Pain** Cré@vallée Sud 24660 Notre Dame de Sanilhac - Tél : **05 53 08 6335**

## Informations complémentaires

### Choix des intervenants

Chacun de nos intervenants et sélectionner selon son expertise et son expérience en qualité de formateurs, spécifiquement en lien avec l'entreprise et principalement les TPE et PME artisanales.

### Les moyens techniques et logistiques

La CMA NA 24 met à vos dispositions des salles de cours, de conférences et selon les besoins spécifiques, ces salles peuvent être équipées en matériels informatiques dédiés.

## Démarche Qualité

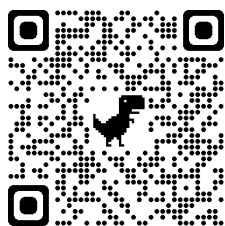
La CMA NA est engagée dans une démarche qualité : celle-ci a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des différents services afin d'assurer votre satisfaction. Cette démarche a été validée par l'obtention du certificat Qualiopi en avril 2021.

Dans ce cadre, nous solliciterons votre avis lors de différentes enquêtes de satisfaction qui vous seront envoyées par mail à la fin de votre formation :

Votre retour est essentiel pour évaluer l'organisation mise en œuvre et procéder à des ajustements si nécessaire.

## Réclamations

Chaque stagiaire dispose de la possibilité de déposer une réclamation via le formulaire accessible sur le site internet [www.artisanat24.com](http://www.artisanat24.com). Ou en flashant ce QR code :



Notre référente qualité vous confirmera dans les 48 h qui suivent la réception de la réclamation. Une réponse vous sera adressée par courrier ou par mail en réponse à votre réclamation dans les 15 jours qui suivent par le responsable du service concerné par votre réclamation.

## Conduite à tenir en cas d'incendie

Nous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, conformément à la législation (décret n° 2006-1386 du 15/11/06), fumer est interdit à l'intérieur de l'établissement.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie : ne paniquez pas, rester dans votre salle de formation, gardez votre calme, fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air. Vous allez être pris en charge par les salariés du pôle Inter consulaire habilités à évacuer le public au sein de la structure.

Des plans d'évacuation sont affichés et consultables sur les différents couloirs du site. N'empruntez pas les ascenseurs et éloignez-vous des portes se trouvant dans les couloirs (fermeture automatique)

## 1er secours

Si vous êtes en présence d'un stagiaire en situation de mal être, adressez-vous à l'hôtesse de l'accueil qui alertera les sauveteurs secouristes du travail présents sur le site. En aucun cas vous ne devez contacter les secours directement, un dispositif spécifique à la structure est prévu avec le SAMU et les pompiers.